



Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine

Championnat de Région 2025 - CSO AM

Appel à candidature- Cahier des charges

à renvoyer avant le 15 Septembre à carole.raymondie@cre.ffe.com

(indiquez la date – ou les dates- et renvoyez les deux pages signées)

À la charge du CRENA (CRE Nouvelle-Aquitaine)

- Labellisation des épreuves concernées en « Championnat de région »
- Fourniture pour les podiums : plaques, flots, médailles
- Communication autour des championnats sur les réseaux sociaux et le site internet du CRENA

À la charge de l'organisateur

- Après saisie de toutes les épreuves, l'organisateur demande la labellisation du concours en Championnat auprès du CRENA et la labellisation du concours en Circuit Départemental auprès de son CDE (avant l'ouverture aux engagements).
- Composition du staff technique « Nouvelle-Aquitaine » en concertation avec la commission concernée.
- Prise en charge du staff technique
- Perception des engagements : tous les engagements de toutes les épreuves de championnats seront augmentés de 2€, ces 2€ par engagement seront reversés au CRE (Attention : si épreuve par équipes : 8€ / si épreuve en paire : 4€)
- Distribution des dotations et fourniture des lots
- Envoi des résultats sous 48 heures à la FFE et au CRENA
- Envoi de photos des podiums au CRENA sous 48h
- Mise en œuvre des moyens de qualité correspondant à l'attente des utilisateurs d'un tel événement, à savoir :
 - **Techniques :**
 - Matériel conforme à la discipline et en excellent état
 - Tribune de jury le cas échéant
 - Personnel en nombre suffisant pour l'organisation et pour les aires d'évolution
 - Parking camions différent du parking voitures
 - Potentiel électrique suffisant

■ **Réceptifs de qualité :**

- Restauration, accueil du public
- Sanitaires (proportionnel à la dimension de la manifestation)
- Hébergement des équidés

■ **Autres**

- Assurance organisation
- Prise de contact impérative avec le secrétariat du CRENA au plus tard 30 jours avant le 1er jour du Championnat
- Déclaration auprès de la SACEM
- Prise en charge des repas du délégué et du personnel éventuel du CRENA pour la durée de la compétition
- Etablissement des demandes administratives relatives à l'événement
- PAC approprié au niveau de la manifestation conformément au règlement général avec la recommandation obligatoire pour tous les niveaux

Organisateur :

Championnat concerné : CHAMPIONNAT AMATEUR CSO

Dates :

Contact téléphonique :

Contact Mail :

Le Comité organisateur s'engage à lire et à respecter les préconisations demandées pour l'organisation d'un Championnat Régional.

Signature du Président du Comité d'Organisation : ☐ Je m'engage à respecter le cahier des charges ci-dessus	Signature du Président du CRENA :
--	--